
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mercredi 14 janvier 2026

Présents : Valérie GUYON, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Antoine JACQUET, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC.

Excusé(s) : Sébastien LABRY, Julien NECTOUX.

Pour rappel l'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1-Délibération recrutement d'un agent recenseur
- 2-Point sur l'épicerie
- 3-Point projet LOGIDIA
- 4-Info EPF DE L'AIN démolition ancienne COOP
- 5-Devis défibrillateur devant la Mairie HS
- 6-Délibération télérelève SAUR
- 7-Délibération autorisant le Maire à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement
- 8-Autorisation travaux désembouage chauffage école
- 9-Heures ménage Anaïs EVENO agence postale
- 10-Renouvellement unité centrale Mairie devis alt informatique
- 11-Éclairage commune en panne
- 12-Auto-laveuse devis batterie

Madame le Maire commence la réunion en saluant les conseillers. Puis elle présente les ordres du jour ci-dessus :

1- Délibération recrutement d'un agent recenseur

Madame le Maire présente au conseil la candidature retenue de Madame Meryl VERGER habitante de ST-NIZIER. Meryl se chargera du recensement de toute la commune.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

2- Point sur l'épicerie

- **Madame le Maire** informe les conseillers qu'une rencontre avec une personne de GBA et de la chambre des commerces a eue lieu quelques semaines plus tôt. Le but est d'obtenir un regard extérieur sur ce qui est possible de mettre en place. Une visite aura lieu le 26 janvier 2026 afin de réaliser une étude. Les locaux sont spacieux.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

3- Point projet LOGIDIA

Madame le Maire évoque le projet LOGIDIA qui est en cours. Elle informe les conseillers que le permis d'aménager a été déposé et accepté. Le permis de construire sera déposé dans les semaines qui suivent. Madame le Maire évoque ensuite que GBA propose une poubelle jaune et une poubelle noire pour chaque locataire (en tout 14 poubelles). Madame le Maire propose aux membres du conseil de commencer éventuellement à regarder pour des modèles de local poubelle (mur en gabion serait un exemple.)

4- Info EPF DE L'AIN démolition ancienne COOP

Madame le Maire informe les conseillers que l'EPF DE L'AIN nous a transmis le devis pour la démolition de l'ancienne COOP. Il faut compter environ 34 000 € HT. Madame le Maire rappelle que ce n'est qu'un projet et que rien n'est encore acté

5- Devis défibrillateur devant la Mairie HS

Madame le Maire informe les conseillers que le devis pour le remplacement du défibrillateur devant la mairie qui est HS est arrivé. Le montant s'élève à 1 020.00 € avec une reprise de l'ancien. Madame le Maire rappelle que celui actuellement en place a environ 15 ans.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

6- Délibération télérelève SAUR

Madame le Maire informe les conseillers de la nécessité de signer la proposition de la SAUR concernant la convention de télé relève. Madame le Maire rappelle aux membres du conseil que la télé relève consiste simplement à installer une antenne pour permettre à la SAUR de pouvoir relever à distance les compteurs d'eau. Une antenne ne sera peut-être pas suffisante, il faudra certainement par la suite en ajouter une autre d'ici un an environ.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

7- Délibération autorisant le Maire à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement

Madame le Maire explique aux membres du conseil à quoi sert la délibération autorisant le Maire à engager à liquider et à mandater les dépenses d'investissement. Il s'agit d'une autorisation qui autorise le Maire à commencer à engager des dépenses en investissement. En effet, l'unité centrale de la mairie à l'accueil et le défibrillateur sont des dépenses d'investissement. Si nous voulons engager ses dépenses urgente maintenant cette délibération est nécessaire montant maximum à engager 9 532.50 €.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

8- Autorisation travaux désembouage chauffage école

Madame le Maire informe les membres du conseil que l'entreprise BRANDON interviendra à l'école aux vacances de février pour effectuer le désembouage des radiateurs.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

9- Heures ménage Anaïs EVENO agence postale

Madame le Maire évoque les heures de ménage effectué par Anaïs à la poste. Il est décidé de payer 4 heures par mois pour l'entretien.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

10- Renouvellement unité centrale Mairie devis Alt informatique

Madame le Maire informe les conseillers de la nécessité de remplacer l'unité centrale de la Mairie à la suite de pannes répétées depuis novembre 2025. Le devis s'élève à 1340.00€ et le changement est prévu dernière semaine de janvier 2026.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

11- Éclairage commune en panne

Madame le Maire informe les conseillers nous avons actuellement une panne de l'éclairage public. La secrétaire de la Mairie a effectué des démarches auprès du SIEA. Nous sommes en attente d'une intervention, mais n'avons pas de date.

12-Auto-laveuse devis batterie

Madame le Maire informe les membres du conseil que la batterie de l'autolaveuse est en panne. La batterie a déjà été changée il y a quelques années. Devis demander à ZOLPAN à Bourg-en-Bresse. Montant 516.00 € TTC.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON